

REGLEMENT DU CONCOURS

SANS OBLIGATION D'ACHAT. UN ACHAT N'AUGMENTE PAS VOS CHANCES DE GAGNER. EN PARTICIPANT, VOUS ACCEPTEZ LES REGLES DU REGLEMENT DE CONCOURS. NOUS VOUS INVITONS A LES LIRE AVANT DE PARTICIPER.

Calendrier du concours: Le concours #StyleHintChallengeEU d'UNIQLO (le «concours») débute le mercredi 12 octobre 2020 et se termine le lundi 30 novembre 2020, date à laquelle toutes les inscriptions doivent être reçues. (la «période du concours»).

Admissibilité: Le concours est ouvert uniquement aux personnes ayant la majorité à la date d'inscription résidant au Royaume-Uni et en France. En participant à ce concours, vous acceptez les conditions du présent règlement («règlement») et les décisions de l'organisateur liées à ce concours.

Conditions de participation au concours: PAS D'OBLIGATION D'ACHAT. Un achat n'augmente pas votre prix ni vos chances de gagner. Pour participer, vous devez 1) télécharger et vous inscrire sur l'application StyleHint (inclure votre adresse e-mail dans le formulaire de soumission (lequel ne sera pas publié sur le site) afin que nous puissions vous contacter si vous gagnez le concours) 2) Publier une photo du corps entier dans l'application StyleHint 3) Poster un message de participation afin de recueillir le plus de commentaires positifs et de j'aime sur en vue de remporter le gain 4) Toutes les inscriptions doivent être reçues pendant la période du concours pour être éligibles. Toute tentative par un participant d'obtenir plus que le nombre indiqué d'inscriptions en utilisant des adresses e-mail multiples / différentes, des identités ou toute autre méthode annulera ces inscriptions et ce participant pourra être disqualifié. Le gagnant potentiel peut être tenu de prouver qu'il est le titulaire autorisé du compte. Comme condition de participation au concours, chaque participant autorise l'organisateur à obtenir et à livrer son nom, son adresse et autres informations à des tiers dans le but d'administrer ce concours et de se conformer aux lois, règlements et règles applicables. Toutes les inscriptions doivent être reçues par le commanditaire pendant la période du concours ou elles seront nulles.

Sélection et notification des gagnants: Il y aura un (1) gagnant choisi par un jury de sélection interne sur la base du nombre de likes et de commentaires sur le post sélectionné. Le gagnant sera sélectionné d'ici le mercredi 11 décembre 2020. Tout gagnant potentiel sera avisé par courriel. Si ce(s) dernier(s): (i) ne peut être contacté; (ii) ne répond pas dans les cinq (5) jours à compter de la date à laquelle l'organisateur essaie de le contacter; et / ou (iii) le prix ou la notification de prix est retourné comme non livrable, un autre gagnant potentiel peut être sélectionné à la place. En contactant un gagnant potentiel et en déterminant qu'il / elle a satisfait à toutes les conditions d'admissibilité du tirage au sort, cette personne sera déclarée «gagnant» du tirage au sort.

Prix et valeur au détail approximative : Le participant gagnant sera éligible pour un bon de 200 € à dépenser en ligne sur UNIQLO.com en une ou plusieurs fois. Ce prix est limité à une personne par foyer. Les prix sont soumis aux restrictions suivantes: Les gagnants sont responsables de toutes les taxes fédérales, étatiques et locales et de tous les autres coûts et dépenses associés au prix non spécifiés dans les présentes comme étant attribués. Aucun transfert, substitution ou équivalent en espèces autorisé par le gagnant. Un gagnant est responsable du paiement de tous les frais et dépenses non spécifiés ci-dessus. Le commanditaire se réserve le droit de remplacer un prix (ou un élément de celui-ci) par un autre prix (ou un élément de celui-ci) de valeur égale ou supérieure si le prix n'est pas disponible pour quelque raison que ce soit, tel que déterminé par le commanditaire à sa seule discrétion. En participant à ce concours et en acceptant le prix, le gagnant s'engage à maintenir son comportement conformément à toutes les lois applicables et aux pratiques

sociales généralement acceptées en ce qui concerne la participation à toute activité liée au concours ou au prix. Le gagnant comprend et accepte que le commanditaire ou les fournisseurs de prix ont le droit, à leur seule discrétion, de disqualifier et de retirer le gagnant de toute activité à tout moment si le comportement du gagnant à tout moment est non coopératif, perturbateur, ou peut ou cause des dommages à personne, les biens ou la réputation du commanditaire ou enfreint autrement les politiques des fournisseurs de prix, et dans un tel cas, le gagnant sera toujours seul responsable de toutes les taxes et autres dépenses liées au prix. Tous les détails du prix sont à la discrétion du commanditaire. Limitations de responsabilité: En participant au concours, le participant accepte que le commanditaire, ses sociétés mères, filiales, sociétés affiliées, agents, détaillants, agences de publicité et de concours, ainsi que tous leurs actionnaires, dirigeants, administrateurs, employés et ayants droit respectifs, membres, représentants et agents, n'auront aucune responsabilité pour, et seront tenus inoffensifs par le participant pour toute responsabilité pour toute blessure corporelle, perte, coût ou dommage de toute nature à des personnes, y compris la mort et la propriété, les dommages subis en totalité ou en partie, directement ou indirectement, de la création de la participation, de l'acceptation, de la possession, de l'utilisation ou de la mauvaise utilisation du prix ou de parties de celui-ci, le cas échéant, de la participation au concours ou de la participation à toute activité liée au concours, ou de toute erreur technique, erreur d'impression et toute erreur dans l'administration de la promotion.

EN PARTICIPANT AU CONCOURS, VOUS DÉCLAREZ ET GARANTISSEZ PAR LA PRÉSENTE QUE VOUS AVEZ LU CE RÈGLEMENT OFFICIEL ET QUE VOUS CONNAISSEZ PLEINEMENT SON CONTENU. EN PARTICIPANT AU CONCOURS, VOUS ACCEPTEZ QUE: (1) TOUT LITIGE, RÉCLAMATION ET CAUSES D'ACTION DÉCOULANT DE OU LIÉES À LA CAMPAGNE OU AU CONCOURS, OU TOUT PRIX ATTRIBUÉ, SERA RÉSOLU INDIVIDUELLEMENT, SANS RECOURS À AUCUNE FORME DE CLASSE L'ACTION, PAR LES TRIBUNAUX D'ÉTAT OU FÉDÉRAUX SITUÉS À NEW YORK, NY ET LES DROITS ET OBLIGATIONS DES PARTICIPANTS ET DU SPONSOR DANS LE CADRE DU CONCOURS SERONT CONSTRUITS CONFORMÉMENT AU DROIT DE NEW YORK, SANS DONNER EFFET À TOUT CHOIX DE LOI OU CONFLIT DE RÈGLES DE DROIT OU DISPOSITIONS; (2) TOUTES LES RÉCLAMATIONS, JUGEMENTS ET RÉCOMPENSES SERONT LIMITÉES AUX FRAIS RÉELS DE TIERS, HORS POCHE, (LE CAS ÉCHÉANT), NE PAS DÉPASSER 100 \$, MAIS EN AUCUN CAS LES FRAIS D'AVOCAT NE SERONT ATTRIBUÉS OU RECOUVRABLES ; (3) EN AUCUNE CIRCONSTANCE, TOUT PARTICIPANT NE SERA AUTORISÉ À OBTENIR UN PRIX POUR, ET PARTICIPANT PAR LA PRÉSENTE, CONNAISSANCE ET RENONCE EXPRESSÉMENT À TOUS DROITS DE RECHERCHE, PUNITIFS, DOMMAGES ACCESSOIRES, INDIRECTS OU SPÉCIAUX, PERTE DE PROFITS ET / OU TOUT AUTRE ACTION, LES FRAIS HORS POCHE NE DOIVENT PAS DÉPASSER 100 \$ ET / OU TOUT DROIT DE FAIRE MULTIPLI OU AUGMENTER LES DOMMAGES; ET (4) LES RECOURS DU PARTICIPANT SONT LIMITÉS À UNE RÉCLAMATION POUR DOMMAGES MONÉTAIRES (LE CAS ÉCHÉANT) ET LE PARTICIPANT RENONCE IRRÉVOCABLEMENT À TOUT DROIT DE DEMANDER UNE RÉPARATION INJONCTIVE OU ÉQUITABLE. CERTAINES JURIDICTIONS N'AUTORISENT PAS LES LIMITATIONS OU L'EXCLUSION DE RESPONSABILITÉ Y POUR LES DOMMAGES ACCESSOIRES OU INDIRECTS, CE QUI SUIT PEUT NE PAS S'APPLIQUER À VOUS.

Règles générales: en participant au concours, les participants acceptent d'être liés par le présent règlement officiel, les conditions d'utilisation d'UNIQLO à l'adresse <http://www.uniqlo.com/us/help/terms-conditions> et les décisions du commanditaire. Les gagnants peuvent être tenus de signer et de retourner un affidavit d'éligibilité, une décharge de responsabilité, les documents nécessaires pour transférer tout droit d'auteur de la participation et, lorsque cela est légal, une divulgation publicitaire, dans les 10 jours suivant

la première tentative de notification ou le prix sera perdu et un autre gagnant sélectionné. Le retour de tout prix / notification de prix entraînera la disqualification et un remplaçant sera sélectionné. L'acceptation du prix constitue la permission pour le commanditaire et ses agences d'utiliser le nom et / ou l'image des gagnants, les informations biographiques et / ou le formulaire d'inscription à des fins de publicité et de commerce et sur la liste des gagnants sans autre compensation, sauf si la loi l'interdit. En cas de divergence ou d'incohérence entre les divulgations ou autres déclarations contenues dans tout matériel du concours et les conditions générales du règlement officiel, le règlement officiel prévaudra, régira et contrôlera. Les inscriptions deviennent la propriété du commanditaire. Le commanditaire et ses sociétés affiliées et agences ne sont pas responsables des erreurs typographiques ou autres dans l'offre, des dysfonctionnements techniques, matériels, logiciels ou téléphoniques de quelque nature que ce soit, des connexions réseau perdues ou indisponibles, ou en cas d'échec, incorrect, incomplet, inexact, brouillé ou les communications électroniques retardées causées par l'utilisateur ou par tout équipement ou programme associé ou utilisé dans le concours ou par toute erreur humaine pouvant survenir dans le traitement des inscriptions au concours ou pour toute responsabilité pour dommages à tout système informatique résultant à partir de ou lié à la participation ou à l'accès ou au téléchargement d'informations en relation avec le concours. Le commanditaire se réserve le droit, à sa seule discrétion, de disqualifier toute personne qui altère ou tente de falsifier le processus d'inscription ou le fonctionnement ou l'administration du concours; enfreint le règlement officiel; ou agit de manière antisportive ou perturbatrice, ou avec l'intention d'ennuyer, d'abuser, de menacer ou de harceler toute autre personne. Toute tentative de toute personne de saper délibérément le fonctionnement légitime du concours peut constituer une violation du droit pénal et civil, et, si une telle tentative est faite, le commanditaire se réserve le droit de demander des dommages-intérêts à une telle personne dans toute la mesure permise par loi. Le fait que le commanditaire n'applique aucune condition du présent règlement officiel ne constitue pas une renonciation à cette disposition. Les titres sont uniquement à titre de référence et ne seront pas réputés affecter de quelque manière que ce soit la signification ou l'intention des documents ou de toute disposition des présentes. Si, pour une raison quelconque, le Concours n'est pas capable de se dérouler comme prévu, y compris une infection par un virus informatique, des bogues, une falsification, une intervention non autorisée, une fraude, des pannes techniques ou toute autre cause qui corrompent ou affectent l'administration, la sécurité, l'équité, l'intégrité ou la bonne conduite du concours, le commanditaire se réserve le droit, à sa seule discrétion, d'annuler, de mettre fin, de modifier ou de suspendre le concours et de sélectionner les gagnants applicables dans un tirage au sort parmi toutes les participations admissibles reçues avant l'annulation. Politique de confidentialité: les informations personnelles des participants peuvent être utilisées par le commanditaire conformément à sa politique de confidentialité à l'adresse <http://www.uniqlo.com/us/help/privacy-policy> En participant au concours, vous consentez à l'utilisation de ces informations dans conformément à cette politique.

ORGANISATEUR: UNIQLO UK